

LE PATRIOTE FRANÇAIS.

POLITIQUE, COMMERCIAL ET LITTÉRAIRE.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

Le PATRIOTE paraît trois fois la semaine, le Mercredi, le Vendredi et le Dimanche. Les Articles, Lettres et Avis doivent être adressés à M. JH. REYNAUD, propriétaire gérant. On souscrit au Bureau du journal, rue de las Camaras N. 148 et à la librairie de M. Hernandez, rue du Vingt-Cinq Mai, N. 238. Prix de l'abonnement : DEUX PATACONS par mois.

MONTEVIDEO.

10 DECEMBRE 1850.

DU COMMERCE ET DE L'INFLUENCE DE LA FRANCE DANS LES DEUX AMÉRIQUES

(Suite.)

Quant aux consulats, c'est autre chose. C'est une institution que le génie de Colbert a pour ainsi dire créée, et qu'il convient de conserver à tout prix, en la ramenant, autant que possible à son objet primitif, qui était : « L'AVANTAGE, L'AGRANDISSEMENT, LA SURETÉ ET LA POLICE DU COMMERCE DES NATIONS LES UNES « CHEZ LES AUTRES. (1) »

Nous ne demandons pas précisément que les consulats relèvent d'un autre département que celui des affaires étrangères ; quoique, tout bien considéré, il nous paraîtrait logique de les placer sous l'autorité plus compétente de celui du commerce ; mais nous pensons qu'il suffirait de supprimer la DIRECTION COMMERCIALE actuelle, et de faire relever les consulats d'une section de la DIRECTION POLITIQUE, placée sous l'INFLUENCE DIRECTE DU COMITÉ DU COMMERCE. Il y aurait ainsi unité de vues et d'action dans la marche de nos relations extérieures, les agents ne joueraient plus le rôle passablement ridicule de gens qui sans aucun accord font beaucoup de besogne pour n'obtenir que de très-minces résultats, dont la France ne recueille même pas toujours les fruits.

Avec cette nouvelle organisation, il ne s'agirait plus que de faire un choix judicieux des hommes appelés à composer le personnel des consulats et de l'administration centrale.

Au lieu de s'efforcer de créer, comme on l'a fait jusqu'ici, une sorte de milice bureaucratique et gouvernementale, plus dévouée aux intérêts personnels des gouvernans qu'aux intérêts généraux DU PAYS, on devrait s'attacher à ne confier la gestion des consulats « EN PAYS DE CHRÉTIENNE » qu'à des hommes d'une capacité éprouvée, d'un patriotisme éclairé ; identifiés, pour ainsi dire, avec la politique nouvelle de la France ; — parfaitement dignes, enfin, de comprendre et remplir une si noble mission.

Il est hors de doute que la France a encore de grands pas à faire pour lutter sans trop de désavantage contre sa plus ancienne et sa plus redoutable rivale. Cependant, comme l'observait il y a quelque temps un publiciste dont nous regrettons d'ignorer le nom, le perfectionnement en tout genre de notre industrie, l'achèvement de nos canaux, l'établissement de nos chemins de fer vont encore, dans peu, donner une impulsion immense à nos moyens

(1) VALIN, commentaire de l'Ordon. du mois d'août 1681, titre ix, p. 232.

de commerce au dehors. L'amélioration de nos produits et l'abaissement de nos prix, qui doivent s'en suivre, nous permettront probablement d'établir sur les marchés étrangers une heureuse rivalité. C'est là que nos consuls sont appelés à de nobles devoirs, parce que leur importance doit nécessairement grandir avec leur utilité. Par eux, on continuera d'apprendre fidèlement LES VOIES FAVORABLES....., LES GENRES D'EXPÉDITIONS CONVENABLES AUX LOCALITÉS, et LEURS AVIS ne donneront point à craindre de catastrophe pour une opération bien combinée. (2)

Le comité directeur du commerce examinera dans sa sagesse, si, sous un gouvernement démocratique comme le nôtre, il ne serait pas très-convenable de rétablir dans les consulats LES ASSEMBLÉES DE NOTABLES, que les consulats étaient tenus de convoquer, autrefois, pour LES AFFAIRES GÉNÉRALES DU COMMERCE ET DE LA NATION en vertu de l'art. 4, tit. ix, lib. 1., de l'Ordonnance de 1681.

Il s'agirait, bien entendu, de consulter en cela plutôt l'esprit que la lettre de cet article et de ceux qui le suivent ; mais nous avons des raisons très-fondées de croire que le rétablissement des assemblées de notables aurait d'excellents résultats, principalement dans les pays où notre commerce et notre IMMIGRATION sont appelés (comme à Montevideo) à prendre les plus grands développemens.

Les consuls de France qui, généralement, vivent fort isolés de leurs nationaux, auraient ainsi la meilleure occasion de connaître les vrais besoins, les vœux légitimes de leurs administrés, et ils ne seraient plus exposés à être induits en erreur par des rapports faux, passionnés, on empreints de la partialité ordinaire des intérêts privés et des intérêts de PARTI, qui les courisent toujours et les circonviennent quelquefois.

Mais il faudrait que cette mesure leur fût imposée par un règlement, et non pas par une loi, et non pas par un décret, mais par un arrêté aux assemblées convoquées pour délibérer sur les affaires générales du commerce et de la nation, que ceux qu'ils jugeraient à propos ; il est évident qu'ils se rendraient les maîtres des délibérations, et par là ils s'arrogeraient un pouvoir despote. Pour remédier à un abus aussi pernicieux il leur était ENJOINT par l'article 4 de l'Ordonnance précitée, d'appeler aux délibérations tous ceux qui ont droit d'y assister, « sans en excepter les capitaines, maîtres et patrons français qui se trouveront sur les lieux, sans quoi les délibérations seront nulles, et les conseils seront coupables de prévarication. » (3)

(2) DICTIONNAIRE DU COMMERCE ET DES MARCHANDISES, t. 1, p. 661.

(3) VALIN, commentaire de l'Ordonnance de 1681, t. 1, p. 237.

Un autre point essentiel, et qui doit appeler la sérieuse attention du comité directeur du commerce, serait de faire cesser le plus promptement possible l'antagonisme qui existe, d'une part, entre les ministères de la marine et des affaires étrangères, — de l'autre part, entre les chefs de station et les agents diplomatiques et consulaires.

Les institutions doivent gouverner les hommes : elles seront d'autant plus parfaites au point de vue des intérêts nationaux, qu'elles placeront l'individu revêtu de quelque autorité dans l'impossibilité de faire le mal, tout en lui laissant une latitude suffisante pour faire le bien.

Une réforme radicale du corps de la marine militaire, est devenue une nécessité impérieuse de notre époque : nous l'appelons de tous nos vœux, comme complément indispensable de nos institutions démocratiques, et de la nouvelle direction que nous proposons de donner au commerce extérieur de la France.

On a beaucoup écrit, déjà, sur cette matière : il serait temps de résumer toutes les opinions compétentes, de les examiner, de les peser, de les combiner pour arriver enfin à une réorganisation complète.

Nous donnons, il y a quelques jours, dans le PATRIOTE FRANÇAIS (n. 2,624) un excellent article de M. Edouard Corbière sur les ÉCOLES NAVALES. Sa proposition nous paraît digne d'être prise en sérieuse considération par nos gouvernans, comme un des meilleurs moyen de changer radicalement l'esprit des officiers de marine qui est encore, généralement parlant, beaucoup trop antipathique à la MARINE MARCHANDE, et à tout ce qui sent le MARCHANT.

Nous pensons avec M. Pinheiro-Ferreira, que la fusion de la marine de l'État avec celle du commerce, est le seul moyen de fonder UNE MARINE NATIONALE, et nous appuyons fort l'idée qu'il en est de l'ordre pour la faire un caractère suprême, auquel que l'ordre du commerce. (4)

(A continuer.)

ELOQUENCE PARLEMENTAIRE.
EXTRAIT DES DISCOURS DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS DU DICTATEUR ROSAS, DANS LES SESSIONS DES 2, 3 ET 4 OCTOBRE 1850.

(Suite.)
Don Lorenzo Torres, après avoir bu quelques gorgées d'eau trouble dans le grand calice fédéral, reprend son attitude martiale, et le fil de son discours :

(4) Voir le MANUEL DU CITOYEN, t. II, 22e entretien, p. 543 et suivants.

mieux qu'il lui fut possible, l'assura par serment que sa lettre avait été la médecine de sa plaisir, et que, quelque amour qu'il eut à son épouse, était tant honnête qu'il eut mieux aimé mourir que maculer la foi de leur mariage ; car sa passion sensuelle voulait ce que raison lui défendait.

En ce propos arrivèrent au château, où ils trouvèrent le souper prêt et la dame avec autres gentilshommes qui les attendaient. La Trémouille fut contraint par le chevalier de s'asseoir devant la dame. Il connaît leurs consonances toutes changeées, et qu'ils avaient mis arrêter leurs amoureuses fantaisies. Après souper y eut tambourin et instrumens. Ils danserent, et devinèrent assez tard et puis chacun se retira en sa chambre.

Nous laissons au lecteur le soin de juger de la naïveté de ce récit, de la pureté des sentiments qui ont agité l'âme de la comtesse et du chevalier, et surtout de la délicatesse des procédés du comte. Ce tableau rempli de charme et d'intérêt, écrit dans le style du bon vieux temps, est le cache-fidèle de cette époque, où vivaient encore quelques coutumes de la vieille chevalerie.

O. G.

LES POMMES DE CALVILLE.

.... Un soir, Joséphine d'au presque seule à la Malmaison, lorsque moment où on apporta le fruit, un jeune homme, dont nous ne dirons pas le nom parce qu'il vit

Feuilleton du PATRIOTE FRANÇAIS.—Du 8 décembre 1850.

UNE AVENTURE.

DU CHEVALIER DE LA TRÉMOUILLE.

(Suite et fin.)

Comment vous est il allé cette nuit ?.... Assez mal (répondit La Trémouille), car je l'ai passée en soupirs et en songes.... — Et moi l'ai accompagnée de larmes et de pleurs : car mon mari connaissant notre amour m'en a bien avant parlé, non comme jaloux de vous, mais comme du plus grand ami qu'il ait : son intérêt mis arrière, et mon honneur oublié. Il m'a prié de vous mettre hors des lacs d'amour, desquels vous et moi sommes si étroitement liés, et il m'a chargé de vous bailler cette lettre.... Le dit seigneur fut tant ébahi de tels propos qu'il perdit la parole ; car tant aimait le chevalier, qu'il eût bien voulu mourir pour lui en juste querelle ; et la bouche ouverte par le commandement du cœur, après s'être par les yeux décharge de ses soupirs, prit et lut la lettre qui suivit.

Lettre du chevalier au seigneur de La Trémouille.

« Je n'ai moindre volonté de te bien servir, mon cher seigneur, que de trouver remède à ton mal. Nul au mon-

de plus que moi ne semblait savoir de ton cœur les secrets. Ainsi par défaut de conseil a rendu désespérable un mal, lequel t'est advenu depuis peu. Tu as aux grâces de ma femme tes yeux ouverts et as pensé que ne fut jamais plus belle créature. Songe donc qu'il t'appartient d'avoir entière dame, et que avec femme d'autrui un seul plaisir est suivi de cent-douleurs. Pas ne vas croire que, par jalousie, en crainte je te voulusse mettre : sans douter tu peux le voir, puis qu'en ta puissance ce qui m'est le plus cher au monde je laisse ; jouis en donc sans danger, et tous deux connaissez que cela seul te puisse guérir. Mais las ! quand tu auras joui de tes amours, tu les haîras, car telles suites à tout amour désordonné, et moi, mon ami, aurai perdu mon épouse et de doublement mourrai. Vois comme à toi je me donne et combien je t'aime. Ce papier te diras ce que ma bouche n'eut su prononcer....»

Cette lettre ne fut pas lue par La Trémouille sans donner repos à sa langue, pour décharger son triste cœur d'angoisseuses larmes, et pas moins n'en faisait la dame.

Cette lettre eut telles vertus que toute folle amour fut chassée. Raison ouvrit leurs intellectuels yeux pour connaître l'honnêteté et prudence du chevalier, leur incon-

sideration et dépravée entreprise.

De vers le soir, La Trémouille monta une haquinée, et seul s'en alla au-devant du chevalier, lequel il se rencontra à une lieu près. Lors firent aller les serviteurs en avant et eux demeurèrent bien derrière. La Trémouille s'excusa le

« Et cela doit être, messieurs : nous abstenir complètement de réclamations diplomatiques et tout attendre de Don Juan Manuel de Rosas, (la noblesse de cœur et de sentiments ne suffit pas au démocrate Rosas, il lui faut la partie ou le titre d'honneur qui distingue du commun des hommes ceux qui se sont décorés, et les fait jouir de plusieurs priviléges, tels que la science infuse, l'héroïsme dans le désert et la dictature à vie), parceque le cabinet brésilien, habitué à considérer la MODÉRATION et la PRUDENCE comme synonymes de LA PEUR avec laquelle sa politique perfide le porte à traiter avec les autres nations (allusion piquante au dernier traité que l'empire brésilien a fait avec la Grande-Bretagne, au sujet du trafic des esclaves), il se méprend, il confond notre modération, en croyant que nous le souffrons par une espèce de prudence semblable à celle que montrait l'escadre brésilienne lorsque, en apercevant l'escadre argentine, elle évitait le combat. Il est vrai qu'aujourd'hui ils disent que le Brésil de 1830 n'est plus celui de 1828 ; mais ils seraient mieux de se rappeler que la République Argentine de 1830 n'est plus celle de cette époque (1828) où elle était divisée, désacralisée, et sans autorité ; mais une république forte, qui possède à sa tête le général Rosas ! qui la présente au monde (comme il présenterait sa fille Da. Manuelita) ornée des faits les plus glorieux (et de quelques taches de sang, mal effacées par les trois ou quatre bains de chaux dans lesquels on s'est efforcé de blanchir sa robe), respectée de tous (excepté du Chili, de la Bolivie, du Paraguay, du Brésil, de la France et de l'Autriche) et possédant une force physique et morale suffisante pour se faire respecter de quiconque aurait, COMME LE BRÉSIL, l'audace de l'offenser et de lui être hostile.

(Après ce beau mouvement oratoire, D. Lorenzo Torres éprouve le besoin de se rafraîchir : il porte la main au calice fédéral ; un frisson fiévreux parcourt ses veines avec la rapidité d'un courant galvanique ; une grande pâleur altère visiblement ses traits ; les maz-borqueros, ses honorables collèges, fixent de nouveau sur lui, avec plus d'attention, leurs regards fascinants. Alors Don Lorenzo, semblable à la pythie de Dodone montée sur le trépied prophétique, reprend d'un ton plus vêtement, plus saccadé et plus inspiré :)

« Messieurs, dans tous les messages que le gouvernement nous a présentés, depuis 1843, nous avons observé qu'il nous a toujours rendu compte de NOUVEAUX ATTENTATS du gouvernement brésilien : et dans tous nous avons remarqué aussi, que, faisant preuve d'une MODÉRATION EXTRADORDINAIRE, et recourant sans cesse à des réclamations AMICALES et ÉNERGIQUES (deux adjectifs qualificatifs un peu contradictoires, n'en déplaît à l'orateur), il a attendu la réparation de la justice et des lumières du cabinet brésilien, avec une MODÉRATION, je le répète donc, encore que très-recommandable alors, on ne pourrait plus user aujourd'hui SANS ÊTRE CRIMINAL, (le gouvernement de Rosas, bien entendu c'est-à-dire, le plus soumis des gouvernements à la volonté, (l'empereur, manifeste, des pouvoirs conscrits de la Sainte Fédération).)

« Parceque les choses sont arrivées à un point où il n'est plus possible, où il n'est plus honorable d'attendre,—de même qu'il n'est pas de maintenir un agent public de notre gouvernement près d'une cour qui nous insulte, ni de tolérer la présence d'un agent de celle-ci près de nous,—il n'est plus honorable, dis-je, d'attendre des satisfactions de la justice d'UN GOUVERNEMENT DONT LA POLITIQUE, par des actes répétés, EST TOUJOURS FERPIDEMENT AGGRESSIVE, TOUJOURS INFÂME ET ABSOLUMENT INDEFINISSABLE. (Il ne faut pas se faire une loi de tout définir, dit Condillac ; il y a des choses qui sont claires par elles-mêmes, parceque ce sont des impressions qui sont connues par sentiment. Cependant l'orateur vient de nous donner, sans y penser, une définition assez nette de ce qu'il déclare être ABSOLUMENT INDEFINISSABLE. Mais si les vapeurs du fatal trépied ont

exalté un instant, jusqu'au délire, les esprits de l'oracle, il fait un effort sur lui-même et parvient à se calmer comme une soupe au lait.) (1)

« Et en vérité, messieurs, quelque effort que l'on fasse pour analyser et examiner cette politique brésilienne, on ne trouve dans ses procédés aucun objet national ni américain. Car, qu'est-ce que le gouvernement brésilien se propose ? Que nous veut-il ? Pretend-il venger quelque offense ?—Nous ne lui en avons fait AUCUNE (dit l'orateur avec le plus grand sang-froid du monde)—veut-il exercer quelque représaille ? Non plus, parceque notre politique a toujours été LOYALE et AMICALE (eso si). Serait-ce par hasard pour nous dominer ? Oh ! messieurs, cela serait souverainement ridicule !—Toi qui n'en peux plus, portes moi sur ton dos, pourrais-tu dire au Brésil ; parceque prétendre gouverner les autres quand on ne peut pas se gouverner soi-même, c'est un excès de fanfaronnerie, et donne à tout le monde motif de supposer que le Brésil ne marche pas seul dans cette affaire...., mais qu'il sert d'instrument aux vues et aux intérêts européens.... (on voit que l'orateur a recouvré toutes les facultés mentales et que sa perspicacité sonde les profondeurs les plus obscures de la haute politique européenne). Et il ne peut en être autrement, messieurs, parceque s'il n'y a pas là une main européenne qui le pousse, il est impossible de comprendre le but de cette politique. Les brésiliens eux-même qui ignorent l'impulsion européenne qui les fait agir, ne pourront se dispenser de la qualifier là bas, dans leur propre idiome, de POLITIQUE FOURBE (política bellaca), parceque tout ce qu'il nous a fait depuis 1843 n'est qu'une insigne FOURBERIE (Eusebio reçoit de son maître l'ordre d'entr'ouvrir le robinet du conduit de gaz méphitique ; mais le malheureux, comme un fou qu'il est, le lâche tout à fait, et l'orateur qui, n'a pas cessé d'être monté sur le trépied, commence à délirer de nouveau). (A continuer.)

— Nous apprenons avec plaisir que M. François Susini, actuellement employé à la Légation et Consulat Général de S. M. B. à Montevideo, vient d'être nommé agent de la compagnie des paquebots à vapeur transatlantiques en cette ville. Cela nous donne lieu d'espérer que le service des malles royales de la Grande-Bretagne sera prochainement organisé dans la Plata de la manière la plus avantageuse aux intérêts commerciaux des deux importants marchés de Montevideo et Buenos-Aires.

NOUVELLES D'EUROPE.

Enfin la correspondance du packet d'octobre est arrivée avant-hier soir à neuf heures sur le vapeur anglais HARPY remorqué par le vapeur français le FLAMBEAU, qui a été chargé de chercher, à six heures du matin, à quelques milles dans l'est des îles de Flores, où le premier avait été forced de mouiller par le manque de charbon et de vent. Le HARPY apporte des journaux de Rio-Janeiro, qui contiennent des nouvelles de Paris jusqu'au 20 octobre au soir, et de Londres jusqu'au 22.

Voici ce que nous trouvons de plus intéressant dans le JOURNAL DU COMMERCE du 29 novembre, qu'un ami a eu la bonté de nous communiquer.

(1) L'observateur superficiel attribue ce calme apparent et subit à l'énergie morale de l'orateur qui maîtrise à volonté les impressions de son âme ; mais celui qui est initié aux mystères du gouvernement de Rosas, s'aperçoit de suite que le robinet de gaz méphitique qui communique du cabinet du Dictateur avec le trépied de la pythie, vient d'être fermé subitement.

Les revues militaires et gastronomiques de Versailles et de Saint-Maur, ont été le sujet de toutes les conversations et de la polémique des journaux en France, pendant la première quinzaine d'octobre.

Dans cette affectation de M. Louis-Napoléon Bonaparte de se mettre en contact direct avec la troupe de ligne ; dans cette profusion de banquets et de rafraîchissements offerts aux régiments, à la fin des grandes manœuvres, on a vu un désir bien prononcé de conquérir la popularité et de capter l'amour des soldats.

Le 20 au soir, on ne parlait encore, de tous côtés, que de la grande revue du 10 dans la plaine de Satory, près de Versailles. Malgré la sensation désagréable qu'avaient produites les manifestations des revues de premiers jours du mois, et la manière explicite dont ces sortes de manifestations avaient été blâmées par la COMMISSION PERMANENTE, l'enthousiasme de la troupe redoubla dans la revue du 10 octobre, et les cris de vive LOUIS-NAPOLÉON ! vive l'EMPEREUR ! furent presque unanimes (dit le « Jornal do Comercio ». On n'entendit pas un seul cri de vive LA RÉPUBLIQUE.... (dit le même journal).

Il y avait à cette grande parade 48 escadrons de cavalerie, 9 régiments d'infanterie et 3 batteries d'artillerie, et les spectateurs étaient au nombre de plus de 200 milles.

La commission permanente s'était réunie le 11 pour demander des explications au ministre de la guerre sur ces occurrences. Les journaux donnent différentes versions des questions qui furent posées par la commission et des réponses du ministre ; mais ce qui paraît certain, c'est que la Commission Permanente dressa l'acte dont la teneur suit, pour être présenté à la considération de l'ASSEMBLÉE NATIONALE :

« La Commission désapprouve formellement les manifestations qui ont eu lieu à Satory,—les provocations qui les occasionnèrent, & leur non-répression. »

On crut à Paris, pendant quelques jours, que la crise était inévitable et imminente, que les bonapartistes avaient passé le Rubicon et que l'Assemblée Nationale allait être convoquée immédiatement, comme l'unique moyen d'éviter une contre-révolution. Mais la Commission Permanente ne crut pas que cette convocation fut absolument nécessaire ; et, à en croire le correspondant du TIMES, les choses ne présentaient pas, à la date du 20 octobre, un aspect aussi menaçant.

MM. Thiers, Dupin et autres chefs de la majorité eurent plusieurs conférences avec le président, et convinrent que celui-ci n'encouragerait pas les manifestations en faveur de l'Empire, ils étaient décidés à appuyer ses prétentions quant à la prolongation de ses pouvoirs comme Président de la République.

Cela ne s'accorde guère avec un article de la PRESSE, cité par le COMMERCE DEL PLATA d'hier, d'après un journal espagnol, et dont il nous paraît utile de donner un extrait à cause d'une curieuse et importante déclaration du CONSTITUTIONNEL qui s'y trouve intercalée.

« ... et d'autres prisonniers politiques ayant tenté de s'évader de la prison de Doullens furent transférés dans celle de Belle-Île. La reine Victoria était revenue d'Écosse à son palais d'Osborn, dans l'île de Wight, le 12 octobre.

— La nomination du cardinal Wiseman et la nouvelle que Sa Sainteté avait divisé les domaines britanniques en douze diocèses et confié le gouvernement de l'église catholique d'Angleterre au nouveau cardinal, avaient causé quelque sensation parmi les protestants les plus zélés.

— La princesse Louise d'Orléans fille de l'ex-roi des Français et reine des Belges, est morte à Ostende le 11 octobre à 8 heures du matin après une courte agonie.

L'ex-reine sa mère, les duchesses d'Orléans et de Saxe Cobourg, ses sœurs, les ducs de Joinville et de Némours, ses frères ont reçu ses derniers adieux.

— Madame, lui dit-il, vous pouvez me payer au centuple les légers divertissements que je vous ai donnés, mais ce n'est pas avec de l'or.... Une grâce, madame, une grâce....

— Laquelle ? demanda Joséphine qui, de bonne foi, croyait à cet homme beaucoup plus de puissance qu'elle n'en avait elle-même.

— Alors cet homme la prit seulement de vouloir bien goûter à un des fruits qui étaient sur la table. Joséphine tendit la main vers des pommes de calville, dont la robe dorée tentait depuis quelques moments son appétit, et y appliquant le couteau avec l'indécision d'une femme qui s'attendait à un miracle, elle ouvrit le fruit parfumé. Il y a des fleurs, dit le poète latin, qui portent écrit dans leur calice le nom des rois ; la calville que tenait Joséphine recelait dans son sein une pétition au premier consul.

(La fin au prochain numéro.)

— Madame, fut admis à faire sa cour à la femme du premier consul, il entra suivî d'un individu âgé de cinquante ans environ, qui portait une petite table qu'il plaça devant Joséphine, et sur laquelle il étendit un tapis rose. Quand ces arrangements sommaires furent faits, cet inconnu tira d'une gibecière trois gobelets d'étain, et il se mit à escamoter. Les muscadins se multipliaient sous ses doigts, et il les suivait à son gré rebondir comme la grêle ; puis avec un souffle, ces boules bondissantes s'évanouissaient. Avec un petit baguette d'ébène, il touchait son gobelet mystérieux.

— Madame, n'a qu'à parler, dit-il réellement à Joséphine, et elle sera servie à souhait. J'ai regretté que madame n'acheve son dîner, sans cela, j'aurais pu lui présenter des mets qui n'ont pas paru aujourd'hui sur sa table ; le rouget de la Méditerranée, la sardine de Ruyan, ou bien les petits pois ou argentines qu'on pêche dans cette partie du monde où madame a bien voulu naître pour le bonheur de la France.... Mais madame n'a qu'à vouloir.... Desiré à-t-elle un diamant sans tache ou une fauvette des bois un rubis d'Orient ou un de ces rossignols qui charment nos forêts ?

L'homme qui mettait ainsi la nature entière au service de Joséphine paraissait désirer que Mme Bonaparte se décidât pour un rossignol, car il approcha son oreille de son gobelet, et on aurait dit qu'il entendait déjà les chandelles harmonieuses du chant du printemps ; mais Jo-

CORRESPONDANCE DU PATRIOTE.

Nous avons reçu par le packet les lettres de nos correspondants, touchant la question qui nous intéresse à un si haut degré, elles vont jusqu'au 1er octobre. En voici les extraits les plus importants :

« Le « Morning-Chronicle » a publié et plusieurs journaux de Paris ont reproduit le texte du traité conclu « ad referendum » entre M. Le-Prédour et le ministre Arana. Vous connaissez déjà, à ce que je vois par votre correspondance, cette nouvelle convention plus.... et plus mauvaise que les précédentes. Ce qui n'était connu jusqu'à présent ici que confidentiellement est devenu public, et toute la presse va sans nul doute attaquer et combattre ce chef-d'œuvre diplomatique, si elle tarde un peu, c'est que le moment n'est pas opportun, et qu'il vaut mieux attendre pour dévoiler les mystères de cette ténébreuse affaire qu'elle soit soumise à l'Assemblée Nationale. Alors, je vous le garantis, la lumière se fera.

« Ce traité est si mauvais, l'original tarde tant à venir, la prolongation du séjour des troupes à bord a tant contrarié les ministres eux-mêmes, qu'on cherche à pallier un peu l'effet déplorable que tout cela produit : tantôt en faisant contester l'authenticité de ce traité (que je sais pertinemment être vrai), tantôt en faisant espérer que M. Le-Prédour obtiendra quelques modifications au moment de la signature ; tantôt enfin, et ceci est plus curieux, en déclarant confidentiellement aux honorables représentants qui ne cessent de s'occuper de l'affaire de la Plata, qu'un nouveau traité a été signé POSTÉRIEUREMENT AU 18 JUIN, et qu'il est beaucoup plus convenable. Pour donner du poids à cette version on a fait publier dans certains journaux les propositions à faire au général Oribe, et qui seraient en effet très acceptables pour la France et pour la République Orientale, si cela était vrai et si elles étaient acceptées par Oribe, ce qui n'est pas probable.

« Ce que je puis vous donner comme certain, c'est que le ministre des Affaires Etrangères paraît toujours disposé à ne rien accepter et même à ne rien proposer à l'Assemblée Nationale qui ne soit digne de la France. Il sait bien d'ailleurs qu'un traité qui ne sanctionnerait pas l'Indépendance Orientale, la retraite effective des troupes argentines, des indemnités aux français spoliés et ruinés, et des garanties de sécurité pour l'avenir ne passerait jamais à l'Assemblée, parce que la question de la Plata n'est pas une question de parti en France, c'est une question nationale et qu'elle a pour défenseurs le parti de l'ordre, dont M. Thiers est le chef, les légitimistes et tous les Montagnards. Le gouvernement n'en est plus le maître, elle appartient à l'opinion, et M. de La-Hitte en a la preuve l'année dernière.

« Comptez donc que Montevideo triomphera, et que le système barbare auquel a résisté cette ville héroïque devra s'écrouler sous les poids de la réprobation et du mépris universel. Voyez-vous, il y a aujourd'hui en France quelque chose de plus fort que la diplomatie, c'est le bon sens ; il y a quelque chose de plus grand aussi, c'est le pays. Perséverez, continuez à rester calmes et modérés, et le jour de la justice lira bientôt pour vous. »

FRANCE.

COMPTERENDU DE LA MONTAGNE.

AU PEUPLE

(Suite et fin)

Inquiets à arracher à la majorité l'amoindrissement qui aurait abaissé enfin les barrières de l'exil et de la prison devant tant de généreux citoyens, ils ont empêché du moins la loi de déportation d'aller frapper de rigueurs rétroactives, jusqu'au fond du cachot, les athlètes les plus éprouvés de la démocratie.

Ils ont réclamé en vain des juges pour les transportés de juin que va décliner le soleil brûlant de l'Afrique ; mais leur protestation contre ce déni de justice a fait la restauration des prisons d'Etat, qui s'accomplit aux confins du désert.

Ils ont insisté, sans se lasser jamin, pour faire replacer sous l'empire du droit commun les populations de six départements, près de trois millions d'hommes, sur lesquelles pèsent, depuis quatorze mois, les rigueurs et les abus de l'Etat de siège.

Au nom de la justice, au nom de la démocratie et de la reconnaissance nationale, ils se sont opposés aux deux mesures par lesquelles la majorité a le plus clairement manifesté la haine dont elle poursuit le principe même de la révolution française : la diminution des secours accordés jusqu'ici aux étrangers réfugiés sur notre territoire et victimes de leur dévouement à la cause de la démocratie ; la suppression des faibles sommes accordées, d'année en année, pour soulager la noble pauvreté des blessés et des combattants de juillet et de février, et de leurs précurseurs condamnés de la justice monarchique, de 1815 à 1848.

Vous représentants ont incessamment appellé l'attention du pays sur les intérêts de l'Algérie, qui se débat dans les entraves d'un régime oppresseur et intelligent.

Enfin, ils ont parvenu à faire écarter indéfiniment le projet de loi présenté au nom du président de la République, et destiné à spolier les communes du droit de nommer leurs maires.

Citoyens, vous avez maintenant l'exposé fidèle de notre

conduite, le tableau de nos travaux et de nos efforts, et le résumé de la politique qui gouverne la France.

A vous maintenant de juger si nous avons été dignes de votre confiance, à vous de juger aussi ce qui a été fait d'un côté pour vous, de l'autre côté contre vous.

Dans les lois, dans le monde officiel, la démocratie semble à perdre beaucoup de terrain, cela n'est pas douteux. Mais dans les idées, dans les masses populaires, que de progrès depuis que que temps ! Le jeu de la justice a lui enfin pour cette grande cause ! Calomniée par le privilégié meconnu par l'ignorance, elle triomphe de l'un et de l'autre ; et aujourd'hui, elle recrute ses innombrables phalanges jusqu'au sein de la classe qu'on avait excitée contre elle en dénaturant ses pensées, son but et les moyens qu'elle veut employer pour constituer la société nouvelle.

Le vieux monde est à bout. Tous le sentent, on tous le voient, même ceux qui s'efforcent d'en prolonger les derniers jours en le galvanisant. Inconnu qui ne le reconnaîtrait pas aux secondes seules qui ébranlent de toutes parts le sol européen !

Eh ! qui donc serait assez fort, assez puissant pour empêcher la chute de cette société qui s'écroule, pour retarder encore l'avènement du socialisme ?

Unis jusqu'ici dans un but de résistance commune, les trois partis qui disparaissent contre nous de toutes les forces du gouvernement sont arrivés à l'apogée de leur puissance. Les divisions qui éclatent dans leur sein l'indiquent d'une manière certaine ; ils n'ont plus qu'à décroître.

Se résigneront ils cependant à subir la loi de la justice et de la raison ? ou bien, tentant un effort violent et désemparé, essayeront-ils une attaque ouverte contre la République, mettant à exécution cette incroyable menace jetée à la hauteur de la tribune : *La guerre de Rome à l'intérieur*. En d'autres termes, la révolution de février accomplit-elle son œuvre par le progrès constitutionnel, par le jeu régulier et sincère du suffrage universel, ou sera-t-elle obligée de révir contre de folles tentatives, de briser de criminelles résistances ?

Telle est l'alternative où la France est placée aujourd'hui, et malheureusement, l'éventualité la plus probable n'est pas celle que nous appelons de nos vœux. Trop de signes éclatent à l'horizon annonçant d'orageux conflits.

Mais quel que soit l'avenir que Dieu fasse au peuple d'ici au mois de mai 1852, le devoir de la démocratie socialiste est tout tracé, elle n'y faillira pas, par l'étude, par la tribune, par la presse, par la propagande du foyer civique, elle continuera à se préparer à la lutte pacifique du scrutin, qui lui assurera le pouvoir de réaliser ses idées, qui abaissera ses ennemis en exaltant son principe, et, dans le calme de sa force, l'œil fixé sur l'arche sainte de la constitution, retrouvant son âme au sentiment du droit et aux grands souvenirs de notre histoire révolutionnaire, chacun se tiendra prêt à être debout au premier mouvement de l'usurpation, d'où qu'elle puisse venir.

Citoyens, les destinées de la société sont en avant, non en arrière, la République ne reculera pas devant mesquines ambitions, devant une coalition misérable d'intérêts égoïstes.

Union, persévérance, dévouement, c'est la devise des saintes causes. Elle est inscrite sur notre drapeau. Restons-y fidèles, la victoire, une victoire prochaine et décisive sera le prix de nos efforts.

Les membres présents :

MM. E. Arago (Pyrénées-Orientales). — Arnaud (Var). — Bac (Haute-Vienne). — Bancel (Dôme). — Baudet (Bas-Rhin). — E. Barraud (Algérie). — Belin (Dôme). — Bertholon (Isère). — Bourzat (Corrèze). — Béymond (Haute-Loire). — Brives (Haute-Loire). — Bruckier (Haut-Rhin). — Burgard (Haut-Rhin). — Cassal (Haut-Rhin). — Châtaignier (Haute-Alsace). — Charres (Puy-de-Dôme). — Chauvour (Haut-Rhin). — Chouvy (Haute-Loire). — Chauvelon (Haute-Loire). — Clement (Isère). — Crémieux (Indre-et-Loire). — Cornier (Dôme). — Dau (Saône-et-Loire). — De Flotte (Seine). — Delavalade (Creuse). — Debeuz (Dordogne). — Delébecque (Nord). — Denyrouse (Aveyron). — Duchs (Loire). — Ducoux (Haute-Vienne). — Dulac (Dordogne). — Ennery (Bas-Rhin). — Esquiroz (Savoie-et-Loire). — Etch-gauy (Loiret-Cher). — Fond (Rhône). — Carlos Forest (Vosges). — Frichon (Haute-Vienne). — Gerard (Bas-Rhin). — Gilard (Seine-et-Marne). — Gérald (Ardèche). — Guigot (Vosges). — Guitet (Pyrénées-Orientales). — Héonequin (Savoie-et-Loire). — Jehl (Bas-Rhin). — Jollivet (Dordogne). — Joly (Savoie-et-Loire). — Latrade (Corrèze). — La-

brouzet (Loir). — Lacladure (Haute-Vienne). — Lassleyras (Puy-de-Dôme). — Lavergne (Tarn). — Medet (Ardèche). — Magne (Haute-Loire). — Alexandre Martin (Loiret). — Mathieu (Dôme). — Auguste Mié (Dordogne). — Mios (Nièvre). — Monnier (Haute-Loire). — Morillet (Rhône). — Muhlenbeck (Bas-Rhin). — E. Pena (Loire). — Pellerin (Rhône). — Pénètes (Corrèze). — Perguier (Savoie). — Pons Tende (Ariège). — Quinet (Ain). — Rambin (Ardèche). — Renaud (Bas-Pyrénées). — Ry (Dôme). — Rochut (Nièvre). — Rongerat (Isère). — Roux (Ariège). — Rovet (Nièvre). — Simon (Morbihan). — Salva (Loiret-Cher). — Sartin (Ardèche). — Savatier-Laroche (Yonne). — Savoie (Haute-Rhône). — Schöcher (Guadeloupe). — Seward (Haute-Savoie). — Sommier (Jura). — E. Sue (Savoie). — Ternier (Ardèche). — Tézélin (Nord). — Valentin (Bas-Rhin). — Vasseur (Isère). — Vignes (Ariège). — Westeremp (Bas-Rhin).

Le navire *le Panurge*, qui vient d'arriver de l'Inde au Havre, avait recueilli dans la traversée les dix hommes de l'équipage du navire *Le New Zealand*, parti de Bombay et qui a péri en mer le 11 juillet.

Le *Panurge* avait auparavant dans la traversée à peu de distance d'Amberes que le navire anglais *l'Emily* s'était perdu sur les récifs des Andamans, ayant eu trois hommes mangés par les requins.

Les Indiens, composant l'équipage de la *grande*, avaient été bien accueillis aux Andamans. Ils ont appris des habitants qu'ils n'étaient anthropophages qu'à l'égard des blancs, circonstance qui semble confirmer l'opinion, accrédiée à l'égard de l'Asie, et d'après laquelle l'origine de cette population remonterait à la partie d'un négrier, dont les noirs s'étaient révoltés. Le type de la race est le Caïro, et n'a aucun rapport avec celui des Indiens de ces parages.

AVIS NOUVEAUX.

CATALOGUE

Des livres français, reliés, nouvellement arrivés de Paris, en vente à des prix modérés, rue de la Camarade numéros 41 et 43.

LITTÉRATURE.

De Girardin — De l'Instruction publique en France, in 18, demi rel. maroq., 1 vol.

Delandine — Des Ages heroïques, 1 vol.

» — de la Terreur, 1 vol.

» — de l'Empire, 4 vol.

» — de la Guerre, 1 vol.

» — de la Renaissance sociale, 1 vol.

» — des Conspirations, 1 vol.

» — de la Restauration, 1 vol.

» — du Consulat, 1 vol.

» — du Christianisme sous la Tente, 1 vol.

» — Histoire de la Révolution, in 18, demi rel., maroq., 1 vol.

» — Le Moniteur des Dates, 1 vol.

Florian — Essais sur la pastorale, d. s. t. 1 vol.

Racine — Œuvres, 2 vol.

P. Corneille — Œuvres, 4 vol.

» — Chef-d'Œuvres, 1 vol.

Molière — Œuvres, 2 vol.

Boileau — Œuvres, 1 vol.

Cervantes — Don Quichotte, 2 vol.

Gallois — Histoire des Journaux de la révolution, gr. in 8, maroq., 2 vol.

E. Sue — Histoire de la Marine Française, in 18, 4 vol.

Cottin — Œuvres, 1 vol.

Plutarque — Œuvres morales, 5 vol.

Jumin — Univers pittoresque. (Amérique Méridionale) 1 v.

Arthaud — Italie et Sicile, 1 vol.

Villemin — Littérature Française, in 18, 5 vol.

Baconnier — Application de la Géographie à l'Histoire, maroq., 2 vol.

Lévy — Nouveaux éléments d'histoire générale, veau, 1 v.

Biagi-Pascal — Les Provinciales, 2 vol.

Voltaire — La Pouelle, 1 vol.

Feuillion — Aventures of Telemachus, in 18, 1 vol.

Lessage — Gil Blas, in 32, 4 vol.

» — Esteville Gonzales, 3 vol.

Malibran — Œuvres, 1 vol.

Parny — Œuvres, 1 vol.

Lafontaine — Contes, 1 vol.

Théâtre moderne, in 18, demi rel., maroq., 8 vol.

Bernardin de St. Pierre — Paul et Virginie, d. s. t. 1 vol.

La Fontaine — Fables, 4 vol.

Bartolito de calde gord y fecca, recien llegada a medio real y tres vintenes calle de los 33 nu 80.

Viande fraiche et grasse arrivée par les derniers bâtimens à demi real et à trois vintenes rue des 33 nu 80.

AVIS DIVERS,

TEATRO NACIONAL.

FUNCION ESTRAORDINARIA.

El Sr. Winther, firmó en su propósito para con el público de no perdonar medio alguno en presentarle espectáculos enteramente nuevos y variados, tiene el honor de anunciar, que para el domingo próximo estarán asociados a su compañía los artistas *D. Enrique Finart* y su esposa la *Sra. Ana Trabattoni*, que deben llegar de Buenos-Ayres para el día indicado.

El programa de esta función, será repartido al público con antelación.

CARLOS WINTHER.

NOTA.—Se avisa al público que desde el martes, podrán concurrir por las aposentadurias a la casa del señor Winther, pues siendo tantos los compromisos que ha para dichas funciones, cree que este será el modo de satisfacer al público con tiempo.

AVIS.

COMESTIBLES, PORCELAINES ET CRISTAUX.

Rue des Misiones, num. 128 et 130.

AUGUSTE DESPOUY, prevént le public qu'il vient de recevoir de France, divers articles de comestibles ; à savoir :—Huile d'olives superfine en caisses, bierre, sucre en pains, café Bourbon, fromage de Gruyère, sardines à l'huile, saucissons, pâtés truffés, truffés purs, etc.

On trouvera dans le même magasin des raisins secs, très frais, figues sèches, pommes sèches, pêches sèches, fruits en conserves, beurre de Hollande, fromage de Chester, jambons anglais, chandelles de blanc de baleine, id. stéarine et de suif de Buenos-Ayres, ainsi qu'une grande quantité d'autres articles très frais et de qualité supérieure. Vins de Xeres, Madère, Oporto, Bourgogne, Rhin, Champagne, Rhum, Cognac, Absynthe de Neufchâtel, liqueurs fines et vins de Bordeaux de plusieurs prix : tous ces articles sont de première qualité.

M. A. Despouy prévient également le public qu'il vient de recevoir un riche assortiment de porcelaine de Limoges, on trouvera chez lui des services complets en porcelaine peinte, premier choix, ainsi qu'en blanc, des plats de toute dimension, assiettes, soupières, tasses à café et à thé, ainsi que des services à thé et à café très riches, d'un genre très élégant, carafes en cristal taillées, carafes en verre de toutes les grandeurs, verres à liqueurs, id. à Madeira, verres à Champagne d'un genre très nouveau, verres à glaces, grands verres en cristal taillés ainsi que des verres ordinaires de toutes les grandeurs, huiliers, compotiers, salières et moutardiers, tubes pour quinquets, et une infinité d'autres articles dans le même genre dont il n'est pas fait mention dans le présent avis ; tous ces objets sont à des prix très modérés. On vend aussi, au même magasin, de la bierre allemande à 10 réaux la douzaine.

El Sr. MENGEL, barbero, tiene el honor de anunciar al público que aseitará en su domicilio a todas las personas que quieran honrarle con su confianza, al precio mas moderado, y hacer todo lo que concierne a su oficio. Diríjase a la barbería calle de las Cámaras n. 84.

Se vende en precio módico.—Una casa en la calle del Cerro n.º 63, edificada en 7½ varas de frente al norte y 48 de fondo al sur con 6 piezas y a gabinete y lugar. Tasada hoy en la cantidad de 3068 pesos, en la calle de Yussingó n.º 205 se hallará con quien tratar.

Le capitaine Aubert, commandant la BONNE JENNY prendra des passagers de France à Montevideo à un prix très modique, à compter de son prochain voyage. Pour cela il faut traiter directement avec lui, le capitaine voulant faire jouir les passagers des avantages dont les agents spéciaux qui spéculent sur ces expéditions ont ordinairement tout le profit. De cette façon, les passagers pourront être toujours bien traités à bord et ils paieront moins cher. S'adresser à lui directement, on à son consignataire *Vaillant Adolphe*.

Leçons de Français.—M. Isabelle pouvant encore disposer de quelques heures dans la soirée, offre de donner des leçons en ville ou chez lui, rue de Zavala n.º 160.

Dans la fabrique de chapeaux, casquettes et toute espèce de coiffures civiles et militaires, de Qu'eu, Dussurgey et Cie., rue Sarandi, 240, au coin de la rue du Cerro, 153-155.—A LA VILLE DE BORDEAUX. On blanchit toute espèce de chapeaux de paille pour hommes et pour enfants. On blanchit aussi toutes sortes de chapeaux de paille pour dames, de quelque genre et travail qu'il soient. Ce nouveau procédé qui rend à la paille son éclat primitif se trouve dans cette seule maison,

AU PUBLIC.

Etant arrivé de nouveau, avec ma famille, dans cette VILLE HEROIQUE, pour laquelle je conserve les sympathies les plus vives, j'ai l'honneur d'annoncer à ses habitants : qu'aussitôt que j'aurai pu m'arranger avec le propriétaire du Théâtre, et que j'aurai obtenu la permission nécessaire de l'autorité, je me présenterai de nouveau devant le public éclairé de Montevideo.

CARLOS WINTHER.

EDOUARD MARICOT

A l'honneur de prévenir MM. les souscripteurs à l'ouvrage intitulé *Revolution de Fevrier de 1848* qu'il peuvent se présenter pour choisir leurs numéros qui sont arrivées par l'Aristide et qui se composent.

10 une pendule représentant l'archevêque de Paris mort sur les barricades

20 une pendule représentant Jeanne d'Arc au siège d'Orléans

30 une pendule représentant la sainte famille

40 une pendule représentant un laboureur.

50 une pendule dite œil de boeuf.

60 un nécessaire pour homme.

L'ouvrage se composera de 36 ou 40 livraisons qui feront 4 beaux volumes ornés de 40 portraits en pieds représentant les principaux personnages de cette époque dessinés par A. Langanchie d'après nature et gravés sur acier par les premières artistes.

Le prix de la souscription est de :

20 patacons l'ouvrage complet.

5 patacons le volume.

1½ patacon la livraison.

Il reste encore quelques exemplaires pour ceux qui veulent souscrire, ils auront la même valeur que les premiers souscripteurs.

EN OUTRE

On prévient que dans le même magasin on vient de recevoir un élégant assortiment d'article de papeterie et de bureau, et aussi tout ce qui est nécessaire pour les artistes peintres et dessinateurs, le tout de bon goût et de première qualité.

PARA UN MATRIMONIO.

Se desea alquilar a inmediaciones de la plaza ó del mercado principal una casita de dos ó tres piezas, pero que tenga cocina y buen corral. Quien la tenga y quiera alquilarla ocurrá a esta imprenta.

UN APRENDIS

Se necesita en esta imprenta; el que quiera aprender este arte puede apersonarse a ella, basta que sepa leer con regularidad.

POMMES DE TERRE FRANÇAISES,

M. Puyo, vient de recevoir du Havre une partie de Pommes de terre fraîches, de première qualité qu'il vend à des prix modérés.

Le dépôt se trouve au Nolle et au magasin du Citoyen, rue du 18 de julio, près du Marché.

EN VENTE :

Dans le magasin de comestibles de M. Auguste Despouy rue de Misiones n.º 128 et 130, une partie de pommes-de-terre d'exceptionnelle qualité arrivées récemment des îles Canaries on trouvera également des sausissons d'Arles et infinités d'autres articles, de comestibles et boissons, à des prix modérés.

AVIS.

Avis aux amateurs du Tir de Pistolet.

M. Caussade a l'honneur de prévenir le public de Montevideo, et particulièrement MM les officiers d'infanterie comme ceux de la marine, qu'il vient de créer un nouveau TIR DE PISTOLET, rue de la Convention, N° 152, près du Lion d'Or, où ils trouveront à tout heure du jour, un assortiment de Pistolets des plus modernes et des meilleures fabriques.

Ils trouveront aussi dans le même local, que le propriétaire n'a rien négligé pour rendre des plus agréables et de plus décents, toutes sortes de vins, liqueurs, bière etc.

EN VENTE.

Les ouvrages suivants reliés ou brochés sont en vente à l'imprimerie du Patriote Français. Les Peche Capitaux.

L'Orgueil

Les Peches Mignons.

Gingènes ou Lyon en 1793.

Les Mistères de l'Inquisition.

La Gorgone.

Le Juif-Errant.

Les Mistères de Paris.

Tous ces ouvrages se vendent au Rabasi, EN FEUILLETONS,

Le fils de l'Empereur.

Les Mistères de Sainte-Elene.

Le Sansonnet.

EN VENTE.

Chez les libraires, et rue de las Camaras num. 148 à l'imprimerie du Patriote Français.

EMIGRATION ET COLONISATION

DANS

La Province brésilienne de Rio Grande-du Sud, la République Orientale de l'Uruguay et tout le bassin de la Plata.

Une brochure in-8°

M. ARSENE ISABELLE,

Ancien chancelier du Consulat General de France, auteur du "Voyage à Buenos Ayres et a Porto-Alegre" de notes commerciales et de plusieurs autres écrits sur Montevideo.

MONTRICHARD.

Arrange les vieux chapeaux et blanchit dans toute la perfection, les chapeaux de paille.

S'adresser, rue de Juncal, num. 46.

En vente.

LA CONSTITUTION

DE LA

REPUBLIQUE FRANCAISE

Promulguée par l'Assemblée nationale le 12 novembre 1848.

brochure en 32

Se vend à l'Imprimerie du PATRIOTE FRANÇAIS rue de las Camaras n° 148.

LA SEMAINE

Le Journal LA SEMAINE a réalisé avec un succès croissant et bien mérité l'une des plus heureuses combinaisons de l'époque. Réunie dans un seul recueil, paraissant tous les 7 jours les faits intéressants la politique, l'économie sociale, les sciences, les arts, l'agriculture, le commerce, les théâtres, et y joindre la littérature grave et légère, la poésie, la musique, des caricatures, des rébus, semblait chose presque impossible; cependant le problème a été résolu avec un rare bonheur.

Rien de plus spirituel et de plus piquant que l'article de la SEMAINE, intitulé LES SALONS DE PARIS. Il est confié à la plume du célèbre chroniqueur NICOLAS.

Nous nous faisons un devoir de recommander cette excellente publication et de rendre justice aux soins intelligents que sa nouvelle administration met à en perfectionner de plus en plus toutes les parties.

La modicité du prix de cet intéressant recueil le rend d'ailleurs accessible à toutes les bourses. 24 francs par an; 12 fr. pour 6 mois 9 fr. par trimestre.

BUREAUX à PARIS, RUE STE. ANNE 51^{er}